

Hausse de la ressource publique allouée à l'audiovisuel public

« Le budget de l'audiovisuel public augmentera de 3,1 % en 2007, contre 2,96 % en 2006, signe de la priorité que j'accorde aux missions du service public de l'audiovisuel » a annoncé le ministre de la Culture et de la Communication. Sur la durée de la législature, le gouvernement a choisi de ne pas accroître la redevance. En 2007, son assiette restera donc inchangée et ne sera pas étendue à l'internet qui permet également la réception de programmes de télévision. Par ailleurs, le ministre a indiqué que les discussions avec France Télévisions et Arte France sur leur contrat d'objectifs et de moyens sont en cours. Il adressera prochainement aux présidents des deux sociétés un calendrier de travail afin d'établir précisément ces contrats, de manière à finaliser les discussions avant la fin de l'année. Concernant France Télévisions, la société verra sa dotation publique progresser de 2,5 % en 2007 par rapport à 2006. Le groupe bénéficiera également d'une forte hausse des recettes publicitaires, estimée à 6 % par la régie publicitaire du groupe.